

Document d'Informations Clés

Ref.: NL0009702828-2023-12-15T17:04:58

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Turbo Long sur un Indice

ISIN	NL0009702828
Cotation	Euronext Access Paris
Offre au public	Oui (Pays-Bas, Belgique, France)
Émetteur	BNP Paribas Issuance B.V.
Garant	BNP Paribas S.A.
Producteur	BNP Paribas S.A. www.bnpparibasmarkets.nl (Pays-Bas), www.bnpparibasmarkets.be (Belgique), www.produitsdeourse.bnpparibas.fr (France) Appeler le 09 006 275 387 (Pays-Bas), 080 063 336 (Belgique), 0800 235 000 (France) pour plus d'informations
Autorité compétente	Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de BNP Paribas S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés
Date de production du Document d'Informations Clés	15.12.2023 (17:04:58)

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

▶ TYPE

Ce produit est un certificat, un titre de créance négociable. Il n'offre pas de protection du capital contre le risque de marché.

▶ DUREE

Le produit a une échéance fixe et sera remboursé à la Date de Remboursement.

▶ OBJECTIFS

L'objectif du produit est de vous apporter un rendement précis, le cas échéant, en fonction de conditions prédéfinies. Vous participerez aux mouvements du Sous-Jacent avec un effet de levier et bénéficierez de la hausse de la valeur du Sous-Jacent.

Le produit pourra expirer par anticipation si un Événement de Remboursement Automatique Anticipé se produit. Un Événement de Remboursement Automatique Anticipé se produit si la Valeur du Sous-Jacent est inférieure ou égale au Seuil de Sécurité à un quelconque moment pendant la Période d'Observation. Dans ce cas, le produit sera désactivé et vous recevrez un montant égal au montant résiduel, le cas échéant, à hauteur duquel la Valeur Finale Anticipée du Sous-Jacent est supérieure au Prix d'Exercice Capitalisé, converti dans la Devise du Produit. Si la Valeur Finale Anticipée est inférieure ou égale au Prix d'Exercice Capitalisé, le produit perd immédiatement toute valeur.

À moins qu'un Événement de Remboursement Automatique Anticipé ne soit survenu auparavant, vous recevrez un Montant de Remboursement à la Date de Remboursement concernée correspondant au montant à hauteur duquel le Prix de Référence est supérieur au Prix d'Exercice Capitalisé, converti dans la Devise du Produit.

Le Prix d'Exercice Capitalisé est ajusté chaque jour afin de refléter un coût de financement encouru par l'Émetteur en fonction d'un intérêt de marché spécifique et d'une marge déterminée par BNP Paribas Arbitrage S.N.C. De plus, le versement d'un dividende par une des sociétés composante de l'indice sous-jacent se traduira par une diminution du Prix d'Exercice Capitalisé.

Le Seuil de Sécurité est ajusté une fois par mois et à la survenance d'un ajustement ou d'événements extraordinaires associés au Sous-Jacent de sorte que la Distance Seuil de Sécurité/Niveau de Financement soit respectée. En conséquence, le Seuil de Sécurité est toujours supérieur au Prix d'Exercice Capitalisé, si bien que le produit n'expire pas immédiatement ni nécessairement en perdant toute valeur après la survenance d'un Événement de Remboursement Anticipé Automatique.

Vous ne pouvez prétendre à aucun droit ou prérogative au titre des composants du Sous-Jacent (dividendes, droits de vote, par exemple).

Date d'émission	21.03.2011	Valeur Finale Anticipée du Sous-Jacent	Prix déterminé par BNP Paribas Arbitrage S.N.C. en fonction du débouclage des opérations de couverture liées au produit
Date d'Évaluation		Seuil de Sécurité	5 530 points (au 14.12.2023)
Date de Remboursement		Distance Seuil de Sécurité/Niveau de Financement	4,00%
Période d'Observation	21.03.2011 jusqu'à la Date d'Évaluation (incluse) en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur 15.12.2023 (compris)	Parité	1
Devise du produit	EUR	Type	Long
		Mode de règlement	Règlement en espèces
Sous-Jacent	Nikkei 225 (NKY, www.nikkei.com)		
Devise du Sous-Jacent	JPY		
Sponsor de l'Indice	Nikkei Inc and Nikkei Digital Media Inc		
Valeur du Sous-Jacent	Valeur du Sous-Jacent telle que calculée en continu par Nikkei Inc and Nikkei Digital Media Inc		
Prix de Référence	Cours de Clôture tel que déterminé par le Sponsor de l'Indice à la Date d'Évaluation, où 1 point équivaut à 1 unité de la Devise du Sous-Jacent		

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

► COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- EUR 10 000,00 sont investis

Si vous sortez après 1 jour	
Coûts totaux	EUR 44,00
Incidence des coûts *	0,44%

* Cela illustre l'effet des coûts sur une période de détention inférieure à un an. Ce pourcentage est calculé en tenant compte du coût agrégé de la période divisé par le montant de l'investissement et ne peut être directement comparé aux chiffres de l'impact sur les coûts fournis pour d'autres produits.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

► COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez à la fin de la période de référence (1 jour calendaire)
Coûts d'entrée	0,38% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	EUR 38,00
Coûts de sortie	0,06% du montant de l'investissement. Ces frais ne s'appliquent que si vous sortez de votre investissement avant l'échéance du produit. Le nombre indiqué suppose que des conditions normales du marché s'appliquent.	EUR 6,00
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,00% de la valeur de votre investissement relatif à la période de détention recommandée. Cette estimation se base sur les coûts réels.	EUR 0,16

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 1 jour calendaire (période de référence)

La période de détention recommandée ici indiquée est la période de référence retenue pour calculer les données relatives aux scénarios de performance et aux coûts du produit. Compte-tenu de son effet de levier, le produit réagit à l'ensemble des variations de prix du Sous-Jacent, y compris les plus minimes. Cela conduit à réaliser des pertes ou des profits à des échéances non prévisibles. Pour les investisseurs souhaitant un rendement, le risque associé à ce produit croît fortement si vous le conservez au-delà de la période de référence. Pour les investisseurs faisant face à un besoin de couverture, la période de détention dépend de la période au cours de laquelle ils souhaitent se couvrir.

Il n'est pas possible de récupérer votre argent avant l'échéance autrement qu'en vendant le produit sur la bourse où il est coté ou hors bourse.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit sur le marché secondaire, à un prix qui dépendra des paramètres de marché alors en vigueur, ce qui pourrait exposer le montant investi à un risque.

Soyez conscient que la cotation du produit est susceptible de prendre fin avant la Date d'Évaluation.

Dans des conditions de marché exceptionnelles ou en cas de défaillances/perturbations techniques, un achat et/ou une vente du produit peut/peuvent être temporairement entravé(e)(s), voire impossible(s).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute plainte concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise.

Toute plainte concernant le produit ou le producteur peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : BNP Paribas Markets Postbus 10042 1001 EA Amsterdam Nederland, BNP Paribas Warrants & Certificats 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France (France), en envoyant un e-mail à markets@bnpparibas.com, warrants.info@bnpparibas.com (France), ou en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet suivant : www.bnpparibasmarkets.nl (Pays-Bas), www.bnpparibasmarkets.be (Belgique), www.produitsdebourse.bnpparibas.fr (France)

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Tout document supplémentaire lié au produit et plus particulièrement le prospectus, tout supplément et les conditions définitives sont publiés sur le site internet de l'Émetteur, www.bnpparibasmarkets.nl (Pays-Bas), www.bnpparibasmarkets.be (Belgique), www.produitsdebourse.bnpparibas.fr (France), conformément aux exigences légales. Pour obtenir des informations exhaustives - notamment les détails précis sur la structure du produit et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devriez lire ces documents.

Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons » L'expression « U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1933 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.